

**SOMMAIRE**

- **Vie associative** : résultat tombola de Noël, Plan de communication
- **Vie Pratique** : Portrait de William Acker
- **De Vous à Nous** : Résultat de la tombola, AFD, chèque-énergie

**Édito / Marc BEZIAT, le Délégué Général**

C'est avec une certaine émotion que j'écris ces lignes, car il s'agit de mon dernier édito., mon dernier rendez-vous avec vous... Car, comme vous le savez maintenant, après 17 ans et demi à l'ANGVC je pars officiellement en retraite à la fin de l'année. Je veux ici vous remercier, Voyageurs ou non, du plaisir que j'ai eu à travailler, à discuter, à blaguer, rire avec vous ou à partager mon indignation des injustices et des discriminations systémiques visant les Voyageurs durant toutes ces années. A travers nos échanges j'ai appris à discerner les faux-semblants des réalités, les pragmatiques des "brasseurs d'air", à détecter la langue de bois, à me méfier des tentatives d'instrumentalisation et à ignorer les batailles d'ego. Et mille autres choses ! Sincèrement merci pour tout. Je me souviens de mes rencontres de Voyageuses ou de Voyageurs, ces personnes sincères, humbles et chaleureuses, qui m'ont fait toucher du doigt, par touches, les facettes d'un mode de vie et d'habitat. Je ne peux que leur être reconnaissant d'avoir partagé leur humanité... Je me souviens de vous, adhérents de l'association, membres de notre Conseil d'administration, qui m'avez fait confiance et avez apprécié et encouragé mon travail. Je veux remercier ici surtout celles et ceux qui ont présidé l'ANGVC : Alice Januel avec qui j'ai "fait mes premières armes" et qui m'a longtemps éclairé de sa sagesse sur de nombreux sujets; Christophe Sauvé qui a pris sa suite et a assumé la période du changement de notre nom, puis Nelly DEBART avec qui je partage la conduite du projet depuis plusieurs années en toute complicité. Nous avons eu tant de moments forts dans cette "page associative": des tensions internes ou avec nos partenaires, des sentiments d'échec, de joies, de tristesse aussi lorsque certains parmi nos fondateurs ou amis nous ont quitté... Je me souviens de nos premières victoires, d'abord avec Frédéric Ardant dans



© DR

un rôle de médiation, puis avec l'apport déterminant de l'expertise d'Henri Pierre sur les questions d'urbanisme et, enfin, avec la maîtrise juridique de Yanaël Karsenty qui a profité à tant de familles de Voyageurs et a su contrecarrer les « mauvais plans » d'ENEDIS et de plusieurs collectivités ! Comment oublier ces faits marquants ? La manifestation contre la taxe sur les résidences mobiles, la 1ère QPC contre la loi Besson, le lâcher de poules devant le Château de Versailles (quelle drôlerie !), la commémoration solennelle de Montreuil-Bellay, mais aussi les malheureuses PPL de droite et de gauche qui ont jalonné la vie parlementaire toutes ces années, notre contribution à la loi ALUR, la loi Egalité Citoyenneté (l'abrogation de la loi de 1969 surtout) ?

Et pourtant, dans le même temps - les Voyageurs le ressentent aussi bien sûr - si peu de choses ont changé. Concernant les discriminations et l'antitsiganisme du quotidien, le droit d'exister quelque part de façon pérenne dans un habitat mobile ou plus largement sur l'inclusion des familles dans les politiques publiques, les avancées sont très faibles. J'aurais sincèrement souhaité connaître de meilleurs aboutissements à nos revendications, notamment sur la reconnaissance de la résidence mobile comme tout ou partie de logement. Le combat sur tous ces sujets est un éternel recommencement et je sais que William Acker saura poursuivre et aller au-delà de ce qui a été fait. Cela fait plusieurs mois qu'il est associé à nos réflexions et je n'ai aucun doute qu'il réussira à reprendre le flambeau et poursuivre nos actions. Je l'assure, et il le sait, de mon soutien pour l'y aider.

Avant de vous quitter, je veux vous dire de ne jamais rien lâcher de vos valeurs et de vos combats. L'ANGVC est un des lieux privilégiés de la solidarité avec les Voyageurs. Préservez-la et n'oubliez pas, c'est tous ensemble que les victoires aboutissent ! ■

## ■ VIE ASSOCIATIVE

### CARTES 2023

Avec ce bulletin, vous trouverez un **coupon** vous invitant à **renouveler** votre **adhésion** à l'association pour l'année **2023**.

Je vous rappelle l'importance du nombre d'adhésions pour la **représentativité de l'association** aux yeux des pouvoirs publics d'une part, et, plus largement, aux regard de ceux qui nous soutiennent. Merci de votre compréhension et tous mes **encouragements pour nous faire connaître** autour de vous.

Nelly DEBART, la Présidente

Les membres du **CONSEIL D'ADMINISTRATION** se sont réunis en session pendant deux jours les 29 et 30 octobre au Pontet (84). Le sujet principal de la réunion s'est concentré sur le **plan de communication** sur les trois prochaines années, présenté par le Bureau.

Nous profitons de ce bulletin interne afin de le présenter pour l'information de nos adhérents. Egalement au programme des discussions : un **plan de formation** des administrateurs.



### BIENVENUE A WILLIAM ACKER, le nouveau Délégué Général

- Il s'est fait connaître, suite de l'incendie de Lubrizol à Rouen en 2019, pour son soutien aux familles de l'aire d'accueil de Petit-Quevilly. Sa démarche militante l'a alors conduit à recenser toutes les aires d'accueil et dénoncer la (souvent mauvaise) localisation de leur implantation à proximité de sites dangereux ou polluants. Ce travail a abouti à un livre publié aux Éditions du Commun, « Où sont les Gens du Voyage - Inventaire critique des aires d'accueil », qui a reçu le prix du livre

d'écologie politique en 2022. Juriste de formation, ce jeune Voyageur de 32 ans connaît certains administrateurs de l'ANGVC dans le Sud-Est avec qui il participe aux projets du MUCEM (Marseille). Dès l'an dernier, il a été pressenti comme candidat pour succéder à Marc BEZIAT comme Délégué Général. Il est, depuis plus d'un an, associé aux principales réunions des administrateurs, notamment les sessions annuelles des délégués, et a participé à l'Assemblée Générale 2022. Il mène, en parallèle de son travail au sein d'une association culturelle, plusieurs travaux de recherche pour dénoncer l'antitsiganisme et diverses actions de soutien à des collectifs de Voyageurs.

Engagé, réactif, doté d'une grande capacité de travail, William s'est montré très rapidement intéressé par le projet de l'ANGVC entend mettre ses compétences au service de l'association afin de la faire grandir et rendre plus visible ses actions par une meilleure communication. Il a déjà proposé au Conseil d'administration des initiatives à engager dès 2023, touchant notamment l'antitsiganisme.

### L'AGENDA DU DELEGUE GENERAL - A côté de ses fonctions administratives ou de la tenue de la permanence juridique, le Délégué Général est engagé avec nos partenaires où il représente l'association.

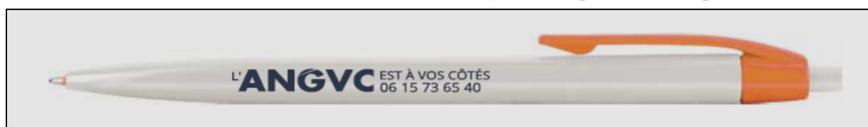
- Le 03/10, journée de travail avec William Acker sur passage de relais
- Le 05/10, séminaire sur la santé de l'ADEPT
- Le 06/10, réunion du Collectif associatif sur les droits sociaux
- Le 11/10, colloque « Collectivités et Gens du Voyage » à Angers (49)
- Le 12/10, inauguration au MRAP de l'exposition « Voyageuses, Voyageurs, que veulent-ils ? »
- Le 14/10, colloque du SAF et du SNM sur les Amendes Forfaitaires Délictuelles
- Le 18/10, rencontre FAP Ile de France « Combattre les discriminations en matière d'habitat »
- Le 21/10, rencontre avec F. Beautour, administrateur de l'ANGVC
- Le 27/10, réunion de l'Observatoire des Expulsions
- Le 29-30/10, session des délégués au Pontet (84)
- Le 04/11, réunion avec la FAP - William Acker sur un projet juridique en cours
- Le 06/11, rencontre avec les responsables diocésains de l'Aumônerie nationale à Chevilly-Larue (94)
- Le 09/11, ITW sur plateau TV sur France 3 Ile de France
- Le 10/11, rencontre M. GRIEL et Y. BANNIER, administrateurs à St Brieuc (22)
- Le 15/11, CA de l'ADVOG 95
- Le 18/11, groupe de travail de la CNCGDV sur la scolarisation
- Le 21/11, réunion du réseau Jurislogement
- Le 22/11, Conseil d'administration de l'ADEPT 93
- Le 24/11, webinar sur la précarité énergétique et les coupures d'électricité en Europe
- Le 29/11, rencontre avec le DDD avec l'Observatoire des expulsions
- Le 09/12, rencontre Ministère de la Justice avec l'Observatoire des expulsions
- Le 12/12, réunion avec ERRC et associations contre les AFD

## ■ PLAN DE COMMUNICATION

Le plan de communication doit servir la mise en œuvre du plan de développement stratégique validé par l'Assemblée Générale en 2021 afin de répondre aux enjeux de continuité de l'association. Le plan de communication adopté par le Conseil d'administration le 30 octobre dernier se décline en 4 axes :

### *Axe 1 : les éditions de supports de communication*

- Définir un réseau d'acteurs de terrain et créer une liste de distribution pour chaque administrateur (par ex. : les assistantes sociales qui peuvent diriger les voyageurs vers les associations)
- Elaborer un kit d'accueil pour les nouveaux adhérents
- Affiches/flyers de l'ANGVC pour diverses rencontres/AG/tenue de stand lors d'un évènement (festival par ex.) - Investir dans un « roll-up » à l'effigie de l'ANGVC, éditer des cartes de visite pour les administrateurs
- Envisager plus d'activités à destination des adhérents de l'ANGVC (mailing list, organisation de webinaire, newsletter)
- Goodies - par ex., édition de stylos



### *Axe 2 : Internet et les réseaux sociaux*

- Les réseaux sociaux (RS) dont l'impact est important dans les dossiers de demande de subvention (peut-être plus que le nombre des adhérent.es) : continuer Twitter qui assure une plus grande légitimité pour l'association, modifier la page Facebook, création d'un réseau sur LinkedIn.
- Communiquer avec des images sur Twitter lorsque des administrateurs participent à un évènement où ils représentent l'ANGVC (par ex. les commissions départementales)
- Créer une page Wikipédia qui est un atout de développement et de visibilité car elle touche un large public.
- Lancer une campagne de financement par internet pour grossir le nombre d'adhérents
- Ajouter sur le site Internet de l'association, sous l'onglet « Qui sommes-nous ? », des portraits des administrateurs et/ou d'adhérents par une courte présentation vidéo (transférable sur clé USB à offrir en goodies). Création également d'un onglet « Mémoire » sur le site (fournir de l'information et des renseignements sur les commémorations.
- Communiquer avec des images sur twitter lorsque des administrateurs se rendent dans les commissions départementales
- Création d'un kit de communication sur le net et les réseaux à destination des administrateurs
- Création d'une « Newsletter » en plus du bulletin
- Il sera nécessaire à terme d'avoir une personne chargée de la communication.

### *Axe 3 : La presse et les services publics*

- Développement du réseau existant, avec un effort particulier à faire surtout au niveau local : élaborer une base de contacts de journalistes locaux
- Développement d'une stratégie de communication locale pour faire connaître l'association
- Ajout d'outils de communication média (hashtag, points de vigilance) à insérer dans le kit de communication destiné aux administrateurs.
- Définir la ligne de conduite de l'ANGVC en termes de présence médiatique (éviter les émissions polémiques, comment répondre aux journalistes... etc.)

### *Axe 4 : les évènements*

- Organisation d'une tombola : L'argent est dédié à un service d'entraide (en l'espèce, l'entraide juridique). Important de préciser les finalités de cette tombola, en vulgarisant. Penser à une communication inclusive et moins technique sur les finalités.
- Multiplier l'organisation d'évènements locaux pour lever des fonds : lister un calendrier des évènements
- Aux Saintes Maries de la Mer, réinvestir l'occasion pour donner une visibilité à l'association (devenir un pôle d'animation pour l'association qui pourrait organiser un évènement dans le cadre du pèlerinage ou une conférence sur le droit des voyageurs). Animer un évènement au-delà de l'AG (cérémonie aux camps des Salliers). Prise de contact avec la mairie et les organisateurs du pèlerinage.
- William envisage d'effectuer un tour de France pour redynamiser les adhésions à l'ANGVC
- S'associer à des évènements existants (fête de l'Humanité, journée commémorative le 16 mai, festivals de Jazz manouche, etc.): tenir un stand pour attirer des nouveaux membres.

**CONTRE L'AMENDE FORFAITAIRE DELICTUELLE (AFD)** - Les associations, organisées collectivement, ont demandé un **nouveau rendez-vous** au ministre de l'Intérieur pour poursuivre le dialogue sur la mise en œuvre de l'expérimentation. Hélas, elles n'ont reçu aucune proposition en retour... Elles envisagent donc un contentieux juridique au niveau européen... Pendant ce temps, les parlementaires sont sur le point d'adopter le projet de loi pour la modernisation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) qui prévoit plusieurs nouveaux délits passibles d'être punis par une AFD. Ce qui laisse penser que l'expérimentation sera généralisée !

**DE VOUS A NOUS...**



**RESULTAT DE LA TOMBOLA DE NOEL** - Le tirage au sort de la **tombola de Noël** visant à alimenter un fonds d'entraide juridique pour des familles en difficulté a eu le lieu le 8 décembre. Il a été diffusé en direct sur le Facebook de l'association et on a eu deux (chanceux) double-gagnants! Bravo donc à P. Briens du 94 (le smartphone et le nettoyeur vapeur), J. Terpend du 73 (le drone et le panier en osier artisanal), M. Winterstein du 83 (le kit de peinture et chevalet), C. Rabourdin du 45 (le kit de produits de beauté), C. Lemeny du 84 (l'ancienne blue-tooth) et S. Nommik du 83 (le lot de sujets de Noël animés). Le Conseil d'administration de l'ANGVC remercie les participants et adresse ses félicitations aux gagnants. Bonnes fêtes à tous !

**REGLEMENT INTERIEUR** - L'ANGVC s'est désistée de son recours contre le règlement intérieur de l'aire d'accueil de Vals de Saintonge(17) au motif que la

Communauté de communes a adopté un nouveau règlement qui a modifié, comme demandé, les articles que nous contestions en les estimant illégaux. **On peut ainsi parler de victoire de notre analyse.** Cependant, nous envisageons de contester le nouveau règlement concernant le choix du système de prépaiement des fluides qui, selon nous, permet les coupures pour difficulté de paiement, ce qui est interdit pour l'eau et encadré pour l'électricité.

**ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)** - Adoptée par la loi Climat d'août 2021, la mise en œuvre du dispositif qui vise à réduire l'artificialisation des terres agricoles est encore incertaine dans son calendrier. Recours devant le Conseil d'Etat des décrets d'application, report des propositions de la conférence des Scot, méfiance du Sénat... Si le principe n'est pas remis en cause, il y a du retard à l'allumage. Néanmoins, il faut s'attendre à l'augmentation des contentieux sur le droit d'occupation des sols dans les zones agricoles et naturelles dans les prochaines années.

**DROIT DE PREEMPTION** - Afin de préserver les ressources en eau des collectivités, celles-ci sont dorénavant en capacité de **préempter les surfaces agricoles sises dans l'aire de captage d'eau** après avis du Préfet. L'exploitation, la location ou la cession des biens acquis sont soumis à des obligations environnementales réelles.

**IMPOSSIBLE DE SE CACHER LONGTEMPS** - Les services des Finances Publiques, en annonçant avoir récupéré environ 10 millions d'euros de recettes par détection via l'intelligence artificielle des piscines non déclarées - + 20 000 découvertes sur 9 départements ! - souhaite **généraliser** ses pratiques à d'autres formes de bâti non déclaré. Grâce aux **images aériennes** (par ex., via les drones) ou satellite captées par **Google**, il est aujourd'hui possible de **détecter toutes les constructions ou aménagements** avec une bonne définition et de vérifier s'ils ont été déclarés et sont correctement imposés.

**CHEQUE ENERGIE** - Alors que la France, comme d'autres pays, est touchée par une crise majeure de fourniture d'énergie qui a fait grimper sensiblement les prix de l'énergie et la facture des ménages, un bouclier tarifaire a été mis en place sous la forme d'un **chèque énergie pour les plus modestes** dont le logement est alimenté en électricité, en fioul ou par le gaz. A compter du 22 décembre, un **chèque énergie «bois»** sera également disponible. Dans tous les cas, se connecter sur le site [www.chequenergie.gouv.fr](http://www.chequenergie.gouv.fr).

\* \* \*

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et le meilleur des réveillons possibles.  
Bonne année à tous et à vos familles !



**Au revoir!**

